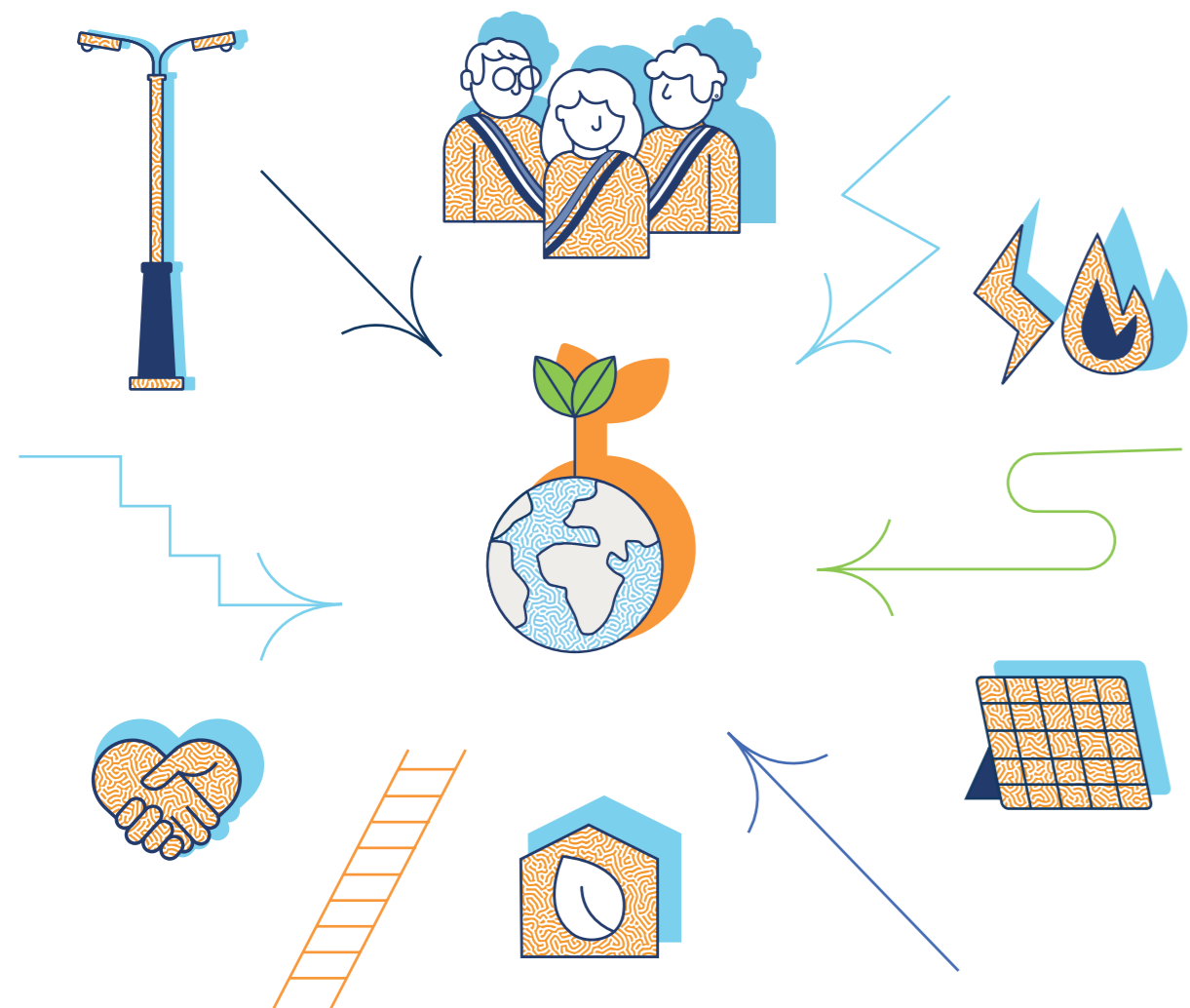


# Accélérer la transition énergétique des territoires



Comprendre les missions  
du SIGERLy en vidéo !

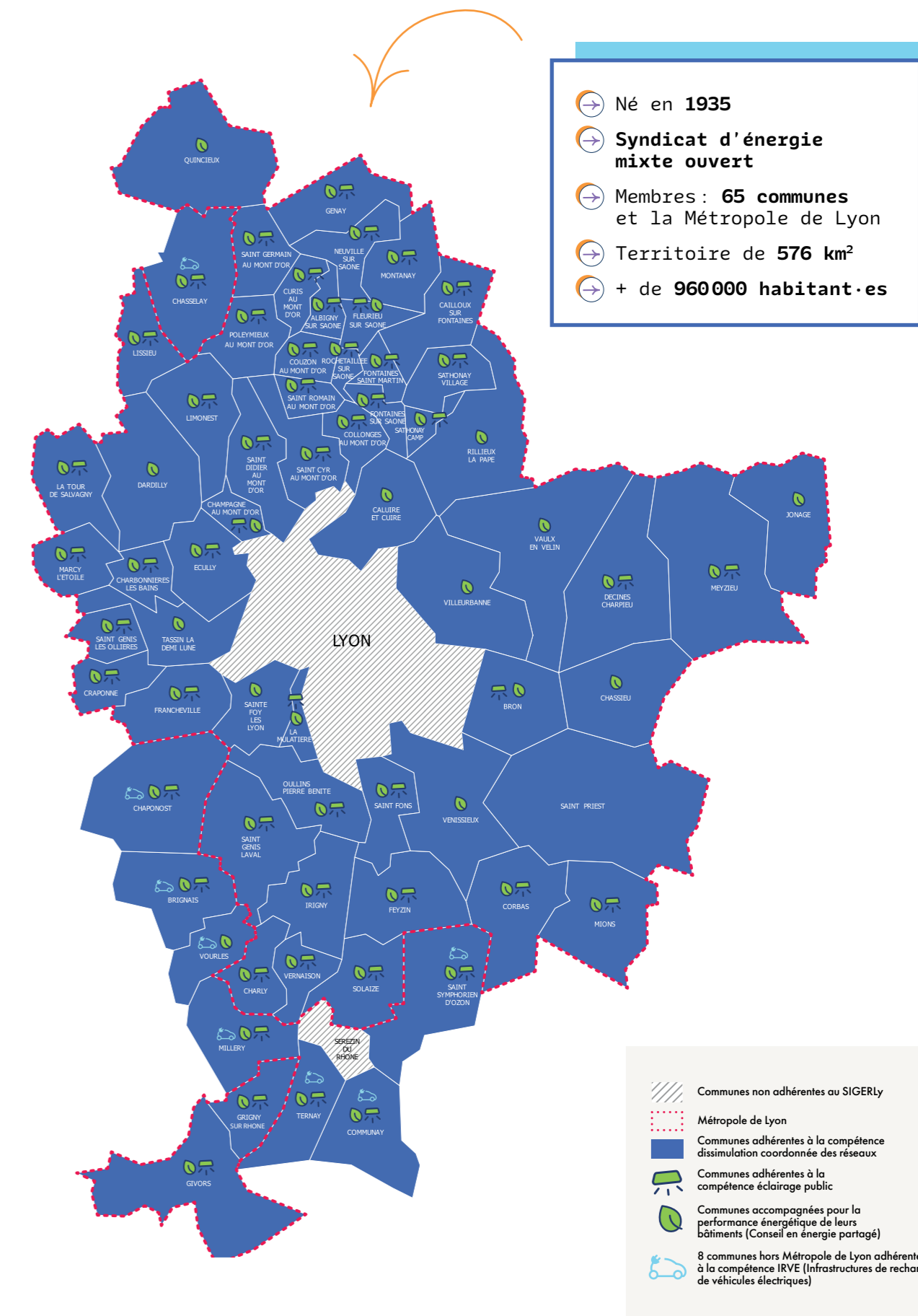
**SIGERLy**

1, esplanade Miriam Makeba  
Immeuble Organdi - entrée 18  
69100 VILLEURBANNE

Tél. : 04 78 84 98 27  
Mail : [info@sigerly.fr](mailto:info@sigerly.fr)  
Site : [www.sigerly.fr](http://www.sigerly.fr)



## Carte d'identité du SIGERLy



## Des objectifs qui irriguent nos actions

**Diminuer les consommations énergétiques de nos communes.**

**Favoriser la consommation d'énergie décarbonée et locale.**

**Solidarité territoriale**

**Intérêt général**

**Expertise**

**Maîtrise des dépenses publiques**

**Proximité**

**Facilitateur**

### Éclairage public

- ↳ Rénover et entretenir le parc lumineux.
- ↳ Adapter l'éclairage aux usages et à la biodiversité.



### Mobilité durable

- ↳ Déployer des bornes de recharge électrique.\*
- \* Pour les 8 communes rhodaniennes



## Des expertises au service de nos membres

### Performance du bâtiment

- ↳ Accompagner les projets de rénovation énergétique.
- ↳ Exploiter efficacement les bâtiments publics.



### Photovoltaïque

- ↳ Favoriser le développement d'installations solaires.
- ↳ Soutenir l'autoconsommation.



### Distribution publique d'énergie

- ↳ Garantir l'accès à une énergie de qualité et la bonne gestion des réseaux.
- ↳ Contrôler l'activité des concessionnaires Enedis et GRDF.

### Financer la transition énergétique

Pour réussir, les projets de transition énergétique doivent reposer sur des financements solides. C'est pourquoi le SIGERLy apporte son appui technique et financier auprès de ses adhérents pour :

- ↳ décrocher des subventions,
- ↳ valoriser les CEE (Certificats d'économie d'énergie),
- ↳ répondre à des appels à projets nationaux et européens.

### Dissimulation coordonnée des réseaux

- ↳ Enfouir les réseaux électriques.
- ↳ Coordonner l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de télécommunication.

### Mutualiser les achats

Le SIGERLy propose plusieurs modalités d'achats mutualisés :

- ↳ un groupement d'achats de gaz et d'électricité,
- ↳ un groupement de commandes relatif à la détection et au géoréférencement des réseaux électriques souterrains existants,
- ↳ une centrale d'achats pour accéder à des marchés publics clé en main,

L'objectif de ces services est de faire bénéficier à ses membres de tarifs privilégiés, dans un cadre sécurisé et facilité.

## Derrière le syndicat, des femmes et des hommes

### Les instances politiques

Le **comité syndical**, composé de 85 délégués (20 métropolitains, 65 issus des communes), est l'instance délibérative du SIGERLy. Il se réunit au minimum une fois par trimestre pour fixer les grandes orientations politiques et le mode de fonctionnement du SIGERLy.

Le **Bureau**, quant à lui, est constitué d'une Présidente et de huit Vice-Présidentes. C'est l'instance exécutive du SIGERLy, qui gère les affaires courantes.



**85** délégués

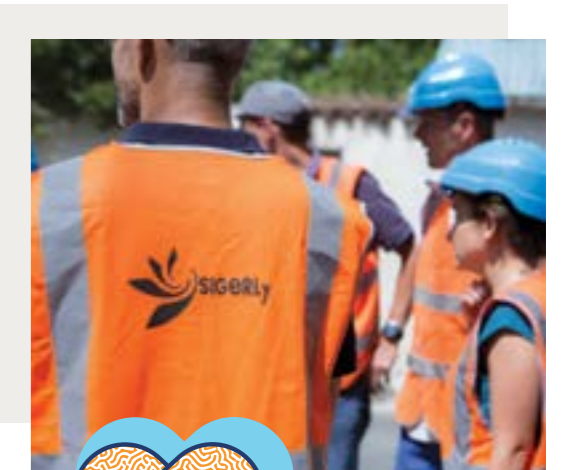
20 métropolitains  
65 issus des communes

### Une équipe engagée

Une soixantaine d'agentes aux profils techniques et administratifs complémentaires font vivre le SIGERLy au quotidien. L'organisation s'articule autour de la direction générale des services, à laquelle sont rattachés le Secrétariat général et la direction communication, et de deux directions générales adjointes (DGA) :

- ↳ la DGA « **Transition énergétique** », qui englobe les expertises éclairage public, dissimulation des réseaux, distribution d'énergie, performance du bâtiment, photovoltaïque et mobilité durable ;
- ↳ la DGA « **Ressources** », qui comprend la direction administrative et financière ainsi que la direction systèmes d'informations.

Pour chaque expertise, nos communes disposent d'un ou d'une référente dédiée.



## Les sources de financement

Le SIGERLy fonctionne essentiellement grâce :

- ↳ aux contributions et participations versées par les collectivités adhérentes ;
- ↳ aux redevances de concessions réglées par les concessionnaires des réseaux d'énergie ;
- ↳ aux subventions obtenues ;
- ↳ au Fond de compensation de la TVA (FCTVA) versé par l'État pour compenser la charge de la TVA supportée par le SIGERLy (et qu'il ne peut pas récupérer) ;
- ↳ à l'emprunt.

**75 M€** de budget annuel